

Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield – CSN

Info-Négo # 3

Le 14 mai 2018

Les négociations

Après onze séances de négociations nous pouvons dire que nous sommes très avancés dans les clauses normatives.

En effet, nous avons terminé les blocs 1, 2, 4, 5 et 6 qui concernent notamment la sous-traitance, les congés sans-solde, les congés pour obligation familiale, le temps supplémentaire, les mises à pied administratives, l'annexe A, l'annexe B, ainsi que l'annexe F. Tous ces articles sont réglés.

Le sujet du mouvement de main d'œuvre est en partie réglé.

Agenda

Les prochaines séances de négociation sont prévues les 14, 15, 16, 22, 23 et 24 mai 2018.

Comme d'habitude nous vous tiendrons informé du déroulement dès que possible.

**Soyons solidaire et
mobilisé !**

Syndicalement,
Votre comité de négociation

**La retraite, créatrice d'emploi...
Préparons la relève !**